

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

- 4 MARS 2016

Service Courrier

L'an deux mil seize, le 25 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** .

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA Josette BESSE à Christine DEL PIE, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, André HELLE à Robert NATALE, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Pierre OSER à Marielle BANDELIER, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 18 février	Jeudi 18 février	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Sophie GUYON est désignée.

**2016-02-12 Travaux de réhabilitation des installations électriques de la station d'épuration de Grandvillars 2016**

*Rapporteur : Jean Claude TOURNIER*

*Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 1<sup>er</sup> février 2016*

*Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 25 février 2016*

Les travaux consistent à réhabiliter les installations électriques et l'automatisme de la station d'épuration de Grandvillars (partie filière eau). Les installations actuelles datent de la création de la station (1992).


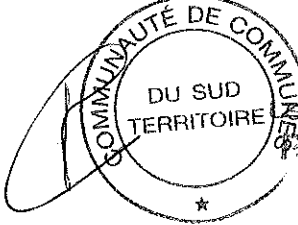
L'enveloppe financière globale retenue est de 90 000 € HT.

Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offres, réunie le jeudi 25 février 2016 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée, par l'entreprise CERILEC comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 72 280 € HT, à laquelle s'ajoutent les options suivantes :

- soit un total de 10 197 euros HT.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :**

- **De valider l'attribution du marché ;**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p><b>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 04 MARS 2016</b> <b>Et publication ou notification le 04 MARS 2016</b></p> <p>Le Président,  Vice-Président <b>Pierre OSER</b></p>	<p><b>Le Président,</b></p> <p> Vice-Président <b>Pierre OSER</b></p> <p>PRÉFECTURE DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER</p> <p>- 4 MARS 2016</p> <p>Service Communautaire</p>
--	--